



# S'KUCKUCKS BLATTTEL

Octobre 2003

BULLETIN MUNICIPAL DE WEITERSWILLER

N°6

## LE MOT DU MAIRE

*Que ce soit au niveau sportif ou culturel, l'année 2003 a été très animée :*

*\_ L'EQUIPE II de FOOTBALL s'est classée 1ère en III<sup>e</sup> Division Réserve B.*

*\_ Le mois d'août a été marqué par le spectacle présenté par la MAISON des JEUNES et de la CULTURE " NUITS D'ETE DE WEITERSWILLER " qui fût un réel succès.*

*Je remercie toutes les associations qui participent régulièrement à l'animation du village.*

*Malgré une sécheresse exceptionnelle sévissant depuis le printemps, notre commune n'a pas été soumise aux restrictions d'eau imposées par le préfet, grâce aux initiatives courageuses prises par mon prédécesseur M. HAMM Fernand.*

*Mi-août, les cigognes sont parties prendre leurs quartiers d'hiver.*

*A la rentrée, début septembre la maternelle a accueilli Mme DEMAY, nouvelle maîtresse d'école. Nous lui souhaitons une longue et riche carrière à Weiterswiller.*

*Les travaux de renforcement du réseau d'eau vont pouvoir démarrer au printemps pour une durée de 5 mois. Les travaux seront effectués par l'entreprise T.P. RAUSCHER d'ADAMSWILLER qui a été retenue après appel d'offres.*

*La dernière animation de l'année " Le MARCHÉ DE NOËL " vous accueillera le 30 novembre à l'endroit habituel. Les bénévoles désirant donner un coup de main sont cordialement invités à se faire connaître.*

*Je souhaite à toutes et à tous une BONNE et une AGREABLE FIN D'ANNEE.*

Raymond KISTER

## Conseil municipal

Nous vous faisons part des principales décisions prises lors de différentes réunions du conseil municipal.

### Mai 2003

- Le conseil municipal approuve le périmètre et la liste des bâtiments concernés par l'aide à la sauvegarde du patrimoine bâti ancien non protégé. (plan consultable à la mairie)

- Le conseil municipal fixe les tarifs de location de la salle polyvalente applicables à partir du 1<sup>o</sup> janvier 2004. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie ou M. ENGEL Jacky.

- Le conseil municipal désigne M. BALTZER Jean-Georges en qualité de correspondant défense chargé du relais des informations sur les questions de défense auprès du Conseil municipal et des concitoyens.

### Juin 2003

- En vue d'améliorer la distribution de l'eau potable, le Conseil municipal décide le renforcement de la conduite d'alimentation en eau potable de la rue principale.

### Juillet 2003

- Le conseil municipal fixe la redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2003 comme suit :

Résidence secondaire : 90€

Foyer 1 personne : 90€

Foyer 2 personnes : 120€

Foyer 3 personnes : 150€

Foyer 4 personnes : 180€

Foyer 5 personnes : 210€

Foyer 6 personnes : 240€

Foyer 7 personnes : 270€

Foyer 8 personnes : 300€

- Le conseil municipal fixe, à partir du 1<sup>o</sup> septembre 2003 :

*(consommation d'eau à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2003)*

Le prix de vente de l'eau à 1,33 € le m<sup>3</sup>.

La taxe d'abonnement à 15,-€ par abonné et par semestre.

Les redevances de pollution et FNDAE sont facturées en sus.

## Septembre 2003

- Vu la clôture du service de l'assainissement, le Conseil municipal décide de ne plus appliquer la surtaxe d'assainissement communale sur les factures d'eau et d'assainissement émises à partir de l'exercice 2004.

- Le conseil municipal décide de louer un logement du presbytère protestant situé au rez-de-chaussée à M. et Mme HENRY Yannick.

- Le Conseil municipal décide d'embaucher M. BLENY Dominique en Contrat Emploi Solidarité à partir du 1<sup>er</sup> août 2003 pour une durée de 6 mois, renouvelable.

## Octobre 2003

- Le Conseil Municipal décide la restauration du lavoir route de Weinbourg afin de remettre en valeur cet élément remarquable du patrimoine.

- Après examen du document « Saturnisme infantile, définition des zones à risques plomb dans le département du Bas-Rhin », le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet d'arrêté préfectoral classant l'ensemble du département du Bas-Rhin « Zone à risques d'exposition au plomb ».

## Numéros utiles

Pompiers .....	18
Gendarmerie .....	17
SAMU .....	15
Centre Anti-poisons .....	03.88.37.37.37
SOS Mains .....	03.88.67.44.01
Assistante Sociale .....	03.88.70.45.04
Mairie .....	03.88.89.47.50
Salle polyvalente .....	03.88.89.26.36
Location salle polyvalente et salle de Gym	
M. ENGEL Jacky.....	03.88.89.69.81
Location MJC	
M. BIEBER Robert .....	03.88.89.20.79
Chef de corps des sapeurs-pompiers	
(M. WOELTZ Michel) .....	03.88.89.54.67

## ETAT CIVIL

### Nouveaux habitants

Nous souhaitons une cordiale bienvenue aux nouveaux habitants de la commune :

ARNOLD Irène & Michel et leurs enfants Elodie, Nicole, René et Thierry au 6, rue principale.

BERTRAND Françoise au 4, rue principale.

HENRY Véronique et Yannick au 2, impasse du Presbytère.

### Naissances

14/04/2003 Charlotte fille de Catherine et Christophe DICHTEL

01/07/2003 Camille fille de Joëlle et Philippe DURRMEYER



### Décès

15/07/2003 Jean-François DROESCH à l'âge de 73 ans

29/08/2003 Charles BECK à l'âge de 68 ans

11/10/2003 Louis BITSCH à l'âge de 71 ans

### Grands anniversaires (à partir de 80 ans)



24/10/03	ZIEGELMEYER Joseph	93 ans
14/11/03	CLAUSS Ernestine	81 ans
26/11/03	SCHELLENBERGER René	83 ans
04/12/03	FICHTER Charles	85 ans
03/01/04	GERBER Ernest	87 ans
15/01/04	MAURER Alice	90 ans
16/01/04	HARTENSTEIN Christian	92 ans
07/02/04	MAAS René	85 ans
26/02/04	STOHNER Elise	84 ans
11/03/04	STEINMETZ Madeleine	82 ans
19/03/04	HUMMEL Sophie	87 ans
02/04/04	SCHELLENBERGER Madeleine	85 ans
17/04/04	STEINMETZ Amélie	86 ans
21/04/04	ROTH André	81 ans

### Mariages

14/04/2003 ZIEGELMEYER François & KARZABA Mounia

30/08/2003 HEILIG Thierry & KISTER Agnès

## INFOS PRATIQUES

### Mairie

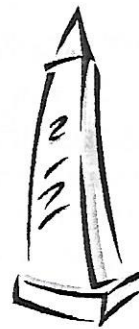
#### Horaires d'ouverture au public

Lundi de 10 à 12 heures  
Mercredi de 10 à 12 heures  
Vendredi de 17 à 19 heures (avec permanence Maire ou Adjoint(s))

*Nous vous prions de ne venir que durant les heures d'ouverture au public pour régler vos démarches administratives.*

#### Commémoration du 11 novembre

La commune invite la population à participer à la commémoration du 11 novembre en se rendant au monument aux morts où une célébration du souvenir aura lieu à 9h en présence des sapeurs-pompier(s).



#### Banque alimentaire du Bas-Rhin

La commune participe à la collecte nationale de produits alimentaires. Les denrées non périssables peuvent être déposées à la Mairie  
vendredi 28 novembre de 17h à 19h  
samedi 29 novembre de 9h30 à 11h30



#### Collecte des objets encombrants

La collecte aura lieu le 14 janvier 2004 pour les objets métalliques  
et le 15 janvier 2004 pour les objets non métalliques.

#### Liste électorale

La révision de la liste électorale est actuellement en cours. Les nouveaux arrivants doivent demander leur inscription à la mairie avant le 31 décembre 2003. Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans jusqu'au 29 février 2004 peuvent vérifier leur inscription d'office.

#### Travaux de renforcement du réseau d'eau

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 10 octobre 2003 sous la présidence du Maire KISTER Raymond pour examiner les offres concernant les travaux de renforcement du réseau d'eau.

Sept entreprises ont soumissionné. L'entreprise T.P. RAUSCHER d'ADAMSWILLER a été retenue pour effectuer ces travaux pour un montant de 298 581,28 € TTC. Les travaux prévus pour une durée de 5 mois devraient démarrer au printemps (date exacte non définie).

Ces travaux comprendront les tronçons :

- entrée du village (RD 7) côté Obersultzbach jusqu'à l'intersection route de Weinbourg (RD 56).
- route de Weinbourg jusqu'à la hauteur des containers (ancienne décharge)
- route de Neuwiller (RD 14)

Vu l'importance du chantier, sa durée et les gênes pouvant être occasionnées, une information à la population sera diffusée avant le démarrage des travaux.

### Sauvegarde de l'habitat traditionnel du Pays de Hanau

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2003, les immeubles antérieurs à 1900 et situés dans un périmètre défini par la commune en accord avec le Département pourront bénéficier de subventions pour des travaux sous certaines conditions.

Pour tout renseignement, contacter :

Communauté de Communes du Pays de Hanau  
Service habitat

6, Place du Château 67330 BOUXWILLER

Tél. 03 88 71 39 60 / Fax 03 88 71 32 20 / Mail habitat@pays-de-hanau.com

### Financements spéciaux pour l'amélioration de l'habitat

Le PACT du Bas-Rhin, membre du GROUPE HABITER ALSACE, propose des financements intéressants à tous les propriétaires du département qu'ils soient actifs ou retraités et qui envisagent d'améliorer leurs logements.

- subventions de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) pour les propriétaires occupant leur logement, construit depuis plus de 15 ans.
- subventions des Caisses de Retraites pour permettre aux personnes retraitées d'entretenir et améliorer leurs logements.
- subventions de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) pour les propriétaires bailleurs souhaitant améliorer les logements qu'ils donnent en location.

#### **Très important**

**Les demandes de financement doivent être faites avant le début des travaux.**

Pour tout renseignement, adressez-vous au  
PACT du Bas-Rhin 2, rue Paul Reiss 67089 STRASBOURG Cedex  
Tél. 03 88 21 19 50 / Fax 03 88 21 19 69

### Avis de vente

La commune de Weiterswiller met en vente l'immeuble situé à Weiterswiller 42, rue principale (Ancien Crédit Mutuel).

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître à la mairie aux heures habituelles d'ouverture du bureau.

### Vente de bois

La commune de Weiterswiller met en vente :

- 1 lot de bois (BIL) 7,8 m<sup>3</sup> au prix de 157,- € (châtaignier, chêne, hêtre)
- 3 lots de rémanents à 30,- € le lot.

Renseignements à la mairie.

### Qualité de vie

Extrait de l'arrêté municipal du 9 janvier 2002  
portant sur la sûreté, la salubrité et la commodité dans les voies publiques  
et affiché en mairie

"Les propriétaires ou locataires riverains de la voie publique ou des voies privées ouvertes à la circulation du public dans le village, sont tenues de balayer ou faire balayer complètement une fois par semaine, la chaussée située devant l'immeuble.

Le balayage devra être effectué jusqu'au milieu de la chaussée et sur toute la longueur de la propriété.

En cas de neige ou verglas, les propriétaires ou locataires sont astreints de déneiger (ou de faire déneiger), sabler ou saler sur la même partie de chaussée située devant la propriété."

### Restons amis avec les chiens

L'arrêté municipal du 12 mai 1998, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, fait mention de la gêne provoquée par l'aboiement des chiens. Ces derniers sont susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage lorsqu'ils ont un caractère de durée, de répétition ou d'intensité.

Il est par conséquent demandé aux propriétaires de chiens, notamment en leur absence, de faire le nécessaire et de veiller à **ne pas laisser aboyer leurs animaux inutilement, de façon impertinente ou agressive.**



D'autre part, nous rappelons également que **les chiens n'ont pas à errer en solitaire sur la voie publique.**

Enfin, pour la propreté des rues de notre village, nous invitons les propriétaires à **ramasser les excréments laissés par leurs compagnons à quatre pattes ou de les promener en dehors des zones habitées.**



Tout ceci, afin que le meilleur ami de l'homme puisse le rester.

### Stationnement

Il a été constaté un encombrement de plus en plus important de la voie publique par le stationnement de nombreux véhicules. Les riverains qui en ont la possibilité sont priés de garer leurs voitures dans leur propriété (garage, cour...). Ceci permettra d'accroître la sécurité de tous.

Afin de préserver une qualité de vie acceptable pour chacun, faites prévaloir les règles de bon sens et de sécurité.

### Ouverture du dépôt de matériaux de Weiterswiller (route de Weinbourg)

Le dépôt de matériaux est ouvert chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h à 12h. Peuvent y être déposés :

- les matériaux neutres (gravats, terre...)
- les incinérables (végétaux, bois...)

Pour une importante quantité de gravats, prévenir 4-5 jours à l'avance à la mairie. Les containers (papier, verre, plastique) sont vidés toutes les 2 semaines. Prière de ne rien poser à côté.

Par ailleurs, nous vous rappelons ci-dessous les horaires d'ouverture de la déchetterie d'Ingwiller :



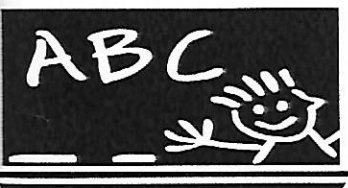
*Lundi et samedi de 8h00-12h00 et 14h00-19h00*  
*Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h00-19h00*

Dans le souci du respect de l'environnement  
ne jetez pas vos déchets dans la nature !





## INFO ECOLE



Les enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Weiterswiller, Weinbourg et Obersoultzbach ont repris les chemins de l'école le 2 septembre 2003.

130 enfants sont inscrits dans le RPI et sont originaires de Weiterswiller (45), Weinbourg (23), Obersoultzbach (51), Erckartswiller (6), Ingwiller (2), Menchhoffen (1), et Zutzendorf (2).

Ecole	Weiterswiller				Weinbourg		Obersoultzbach	
	Maternelle		Cours moyen 1 <sup>ère</sup> année	Cours moyen 2 <sup>ème</sup> année	Maternelle	Cours élémentaire 1 <sup>ère</sup> année	Cours préparatoire	Cours élémentaire 2 <sup>ème</sup> année
Classe	Petits	Moyens			Grands			
Enseignant	Mme Demay M. Gaire		M. Arnold		M. Magnus	M. Bauer	M. Ruff	M. Stehly
Effectif	17	11	18	9	22	18	22	13

En maternelle, les enseignants sont secondés par les Agents Territoriaux Spécialisés en Ecole Maternelle : Mme Adolf Anneliese à Weiterswiller et Mme Balzer Catherine à Weinbourg.

Mme Gerber Rébecca est également disponible comme aide pour le RPI dans le cadre d'un emploi-jeune essentiellement dans les 2 classes maternelles.

Mme Lorber, institutrice à l'école maternelle de Weiterswiller, et Mme Marquart, directrice d'école à Weinbourg, ont fait valoir leur droit à la retraite. Nous leurs souhaitons BONNE et LONGUE RETRAITE.

A la rentrée de septembre, Mme Demay Mélanie a été nommée à Weiterswiller en remplacement de Mme Lorber. Elle partage son poste à mi-temps avec M. Gaire Stephan.

M. Bauer a été nommé directeur à l'école de Weinbourg en remplacement de Mme Marquart.

Nous leurs souhaitons la bienvenue.

L'inspection académique du Bas-Rhin soutient la

### scolarisation des élèves handicapés ou malades

Renseignements :

03 88 45 92 74

<http://www.ia67.ac-strasbourg.fr> (rubrique « scolarité spécifique »)

Cellule handiscol' nationale : 0 801 55 55 01

## Bibliothèque



Horaires d'ouverture : les mardis de 20h à 21h,  
les mercredis pairs de 14h à 15h

## Point Lecture

**La bibliothèque et l'école** : Cette année encore, la classe de M. Arnold (CM1/CM2) viendra régulièrement 1 ou 2 fois par mois pour emprunter des livres et profiter des expositions.

La classe de maternelle petite et moyenne section viendra quant à elle une fois par mois et les élèves pourront cette année emprunter des livres.

La bibliothèque possède un fond de livres enrichi par des dons. Nous remercions ici les personnes qui tout au courant de l'année nous ont donné des livres qui maintenant complètent nos étagères. De plus, le Conseil Général complète cette collection en nous prêtant des livres que nous changeons environ 3 fois par an. Prochain changement de livres : mi-octobre.

**L'équipe** : L'équipe de bénévoles est actuellement constituée de 3 personnes : Martine Schildknecht, Nadine Hamm et Marie-José Hansmann. Si vous souhaitez rejoindre cette équipe ou simplement vous informer sur le travail de bénévoles en bibliothèque (permanences, formations...), n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

## Programme

Cette année encore, malgré le faible effectif des bénévoles, la bibliothèque propose de nombreuses animations grâce au soutien de la Compagnie des 7 Chemins.

Contes pour les petits à partir de 2 ans

**"L'arbre aux histoires" Avec Carmen Weber, conteuse.**

**Mercredi 22 octobre à 15H**

Suite à une demande des parents et des enseignants de maternelle, nous avons repris 2 racontes tapis, afin que les plus jeunes (à partir de 2 ans) puissent les découvrir. Vous pouvez donc vous réserver d'ores et déjà :

En novembre : "Le loup et les 7 chevreaux" et en avril : "Le lapin loucheur" et "Je mangerais bien une souris".

De plus en novembre de nombreux livres sur le thème de la tolérance seront disponibles.

En février, exposition : "Les Pirates". Pour les petits moussaillons, une animation autour de cette exposition sera programmée.

En mars, la bibliothèque proposera aux plus jeunes de nombreux livres animés.

Les dates et horaires définitifs des animations seront affichés au panneau de la M.J.C. Pensez à le regarder régulièrement.

Les bénévoles du P.L.

## SPORTS D'HIVER

Un séjour à la montagne se prépare.

Si vous pratiquez un sport régulièrement, vous éprouverez moins de difficultés à vous adapter à l'altitude. Dans le cas contraire, avant votre départ, un peu de natation, de course à pied ou de marche permettront aux sportifs occasionnels de se mettre en forme.

### Quelques précautions :

- Vous suivez un traitement médical : consultez votre médecin avant de partir.
- Vous êtes cardiaque, vous souffrez d'insuffisance respiratoire : préférez une station de faible altitude.
- Vous êtes asthmatique : le froid est un facteur déclenchant les crises d'asthmes.
- Femmes enceintes : séjours à plus de 2 500 mètres déconseillés au cours du premier et du troisième trimestre de grossesse. Ski alpin déconseillé après quatre mois de grossesse, ski de fond après six mois.
- Votre enfant a moins de 18 mois : ne l'emmenez pas au-dessus de 2 500 mètres.

### Respectez quelques règles élémentaires :

**Ne partez pas le ventre vide**, prenez un solide petit déjeuner. Le grand air, le froid, les efforts physiques augmentent les besoins nutritionnels. Emportez de petites provisions énergétiques (barres de céréales, pâtes de fruit...) et pensez à boire pendant et après l'effort.

**Echauffez-vous**. Avant de chausser, effectuez en haut de la première remontée mécanique quelques mouvements d'échauffement pour étirer les muscles, et pour la première descente choisissez une piste facile.

**Protégez-vous du froid**. Quelles que soient les conditions météo, couvrez-vous entièrement. Portez un bonnet et surtout des gants. Choisissez des vêtements chauds et étanches. Préférez les tee-shirts de coton et les pulls en laine aux synthétiques. Enfilez-en plusieurs plutôt qu'un seul épais : vous pouvez vous dévêtir ou vous recouvrir en fonction des variations de température et de votre activité au cours de la journée.

**Apprivoisez le soleil**. La réverbération de la neige accentue les effets du rayonnement solaire. Chacun doit s'équiper d'une paire de lunettes adaptée à la montagne, avec des verres incassables pour les enfants, et appliquer une crème solaire anti-ultraviolets A et B sur son visage même par temps gris. Il existe des sticks d'écran total, faciles à emporter, qui permettent de protéger les lèvres, les lobes d'oreille et le nez à tout moment de la journée.

**Protégez vos enfants**. L'enfant a un champ de vision plus étroit que celui de l'adulte. Il anticipe moins les obstacles et se heurte fréquemment la tête. Pour prévenir les

traumatismes crâniens, lui fournir un casque adapté à sa tête, ne gênant ni sa vue ni son audition.

(Source : A votre santé n° 94 et A.P.S. « sport d'hiver, partez gagnant »)

### Le code des pistes (10 règles)

- Respecter autrui.
- Maîtriser sa vitesse et son comportement.
- Le skieur en amont doit être maître de sa direction.
- Le dépassement peut s'effectuer par l'amont ou par l'aval, par la droite ou par la gauche en prenant soin de doubler à une distance raisonnable de sécurité.
- Au croisement des pistes ou lors d'un départ, l'usager doit s'assurer qu'il peut s'engager sans danger.
- Eviter de stationner dans les passages étroits, sans visibilité ou en-dessous d'une bosse. En cas de chute, libérer la piste rapidement.
- Emprunter le bord de la piste pour monter ou descendre une piste à pied.
- Tenir compte des informations sur les conditions météorologiques, sur l'état des pistes et de la neige. Respecter le balisage et la signalisation.
- Prêter assistance en cas d'accident et donner l'alerte.
- Toute personne témoin ou acteur d'un accident doit s'identifier auprès du service de secours.

(Dix règles de bonne conduite élaborées par la Fédération Internationale de Ski - FIS).

### Equipements de sports d'hiver, une norme pour la location de matériel :

Les 60% de skieurs qui louent leur matériel pourront franchir la porte des magasins conformes à la norme NF - X50-007 : « service de location du matériel de sports d'hiver ».

Les loueurs qui arboreront cette norme NF X50-007 devront proposer systématiquement des équipements de protection individuels conformes aux normes en vigueur. Ils s'engagent également à assurer au réglage des fixations conforme aux normes. Les magasins qui se sont engagés ont adopté des codes couleurs normalisés pour la location de tous leurs matériels.

Ainsi, par exemple, pour la catégorie « adultes », le vert correspond à du matériel d'entrée de gamme pour la découverte de la pratique ; le bleu à l'équipement des skieurs maîtrisant les techniques de base ; le rouge à des produits haut de gamme pour glisser sur l'ensemble du domaine et le noir à du matériel très haut de gamme pour ceux qui recherchent la performance.

(La lettre de la Commission de la Sécurité du Consommateur n°47)

## Weiterswiller, village de vignerons ?

A regarder les nombreuses entrées de cave des vieilles maisons du village, notamment sur la rue principale et du côté de l'église protestante, la question semble pertinente. Les portes voûtées à descente d'escalier sont en effet typiques des caves de vignerons. Cette architecture patrimoniale témoigne ainsi du fait qu'un bon nombre d'habitants ont pratiqué cette activité dans les siècles passés.

Durant le Moyen Age, à côté des cultures céréalières qui assuraient la base de subsistance des paysans, la vigne, par son complément de revenu, a longtemps eu la faveur des habitants. Qui plus est, son exploitation était encouragée par les seigneurs fonciers. En effet, la dîme et le cens perçus par ces derniers étaient nettement plus intéressants pour le vignoble que pour les cultures céréalières.

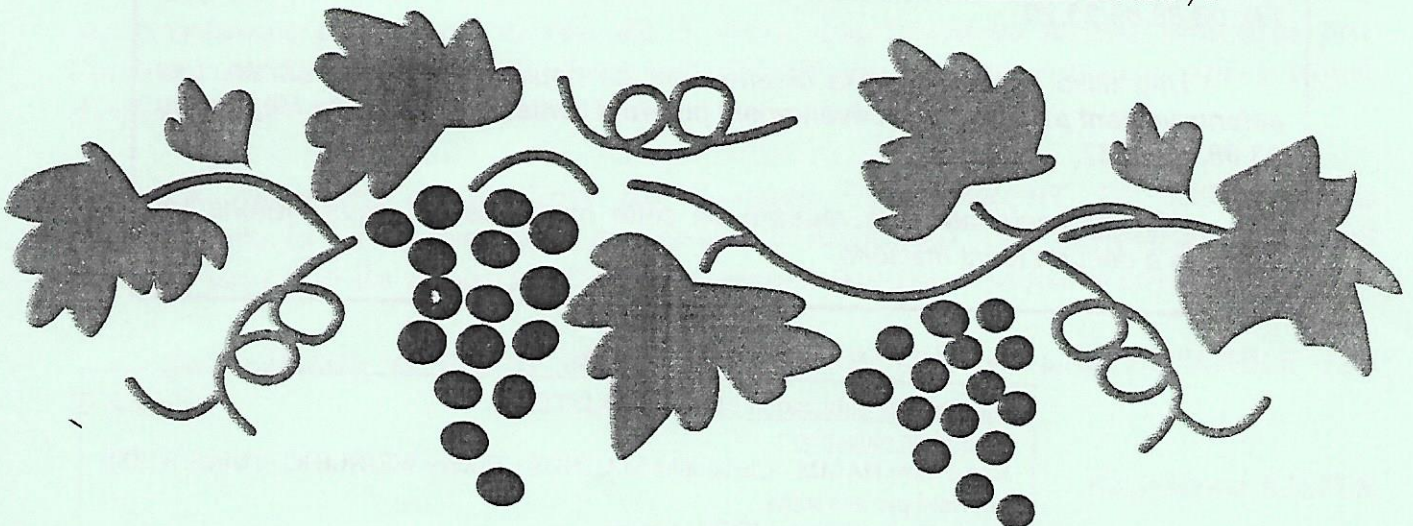
Les lieux de plantation se situaient essentiellement sur les versants du Kaysersberg et du Mühlberg, entre Weiterswiller et Obersultzbach. Plusieurs parcelles pouvant aller jusqu'à 2 arpents (1 hectare) étaient alors exploitées.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, notre vignoble a connu son âge d'or. Un document du village datant de 1760 fait état de 86 arpents de vignoble exploités sur le ban communal ! Le vin réalisé était en grande partie vendu et servi dans les nombreuses auberges du village et des alentours. Celui-ci était toutefois de qualité médiocre au regard de ce qui se fait aujourd'hui et ne se conservait guère plus d'un an.

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'importants changements agricoles ont eu lieu avec l'arrivée des cultures commerciales tel le maïs et le houblon. Weiterswiller hésite alors à franchir le pas et le déclin du vignoble au courant du siècle suivant, accélérera la crise.

Aujourd'hui, l'on peut encore remarquer quelques arpents de vignes exploités sur les coteaux situés entre Weiterswiller et la Boxmühl. Il semblerait que quelques irréductibles vignerons s'efforcent encore de maintenir la tradition pour l'amour de la terre et le plaisir de faire son propre vin.

Sources : S.H.A.S.E. édition 76



## ASSOCIATIONS

### Calendrier des manifestations à venir

**Dimanche 30 novembre** : Marché de Noël organisé par la MJC et Les Amis de l'Orgue Rohrer

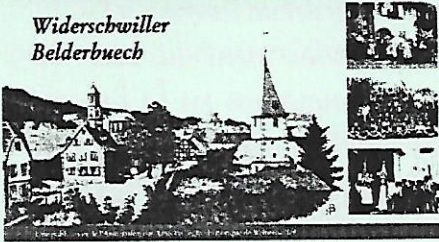
**Samedi 13 décembre** : Fête de Noël des personnes âgées organisée par le C.C.A.S.

**Dimanche 1 février** : Kermesse organisée par Les Amis de l'Eglise Historique

**Samedi 28 février** : Défilé du carnaval organisé par la MJC

Si Weiterswiler m'était conté...  
Un demi siècle d'images

Widerschwiler  
Belderbuech

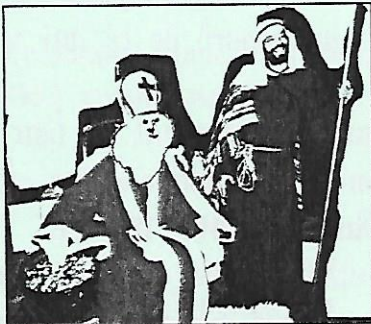


### Association des Amis de l'Eglise Historique

L'association des Amis de l'Eglise Historique a le plaisir de proposer à tous les habitants le « Widerschwiler Belderbuech » dont vous trouverez la description sur le bulletin de souscription ci-joint. C'est l'histoire en photo de la vie du village entre 1900 et 1960, un document que tous les habitants, anciens et nouveaux, seront heureux de posséder dans leur famille.

L'association organisera, dimanche 23 novembre 2003 à 15 h à la salle socio-éducative (salle de gymnastique), une après-midi de présentation de l'album. Vous pourrez prendre possession de vos exemplaires à ce moment-là ou les retirer à la mairie à partir de cette date.

### 5<sup>e</sup> marché de Noël de Weiterswiler



L'association des Amis de l'Orgue Rohrer et la MJC, vous invitent à leur marché de Noël qui se déroulera cette année le dimanche 30 novembre de 10h à 18h.

D'ores et déjà, les particuliers intéressés par la tenue d'un stand (art, artisanat, brocante de Noël, décors, accessoires...) peuvent se renseigner et s'inscrire auprès de Françoise Weinling au 37, rue Principale Tél. 03.88.89.25.52 de 18h à 20h.

Les enfants intéressés par la bourse aux livres et jouets peuvent eux aussi déjà réserver leur emplacement auprès de Jean-Pierre Hamm au 43, rue Principale Tél. 03.88.89.23.20.

Une mise en scène de la crèche aura de nouveau lieu cette année. Les enfants voulant participer à cet événement pourront contacter Christophe Magnus au 03.88.89.42.87.

Afin de contribuer à la réussite de cette manifestation, nous invitons les riverains à décorer leurs maisons.

Directeur de publication : Raymond KISTER

Comité de rédaction :

Jean-Pierre HAMM / Christophe MAGNUS / Thierry WEINLING / Daniel WEISS

Imprimé par nos soins.

Dépôt légal et numéro ISSN en cours.

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

## Si Weiterswiller m'était conté Un demi siècle d'images

*“Widerschwiller Belderbuech”*

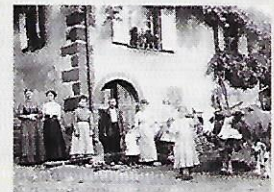
Livre-Album de 128 pages au format 29,7 x 21 richement illustré,  
plus de 250 clichés en noir et blanc, 16 pages en couleurs.

Réalisé par l'Association des Amis de l'église historique de Weiterswiller

Si Weiterswiller m'était conté...

Un demi siècle d'images

*Widerschwiller  
Belderbuech*

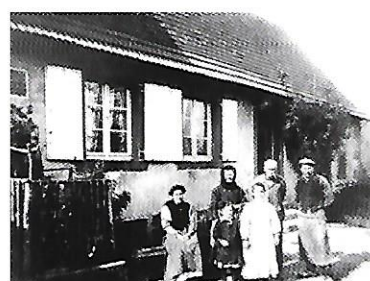
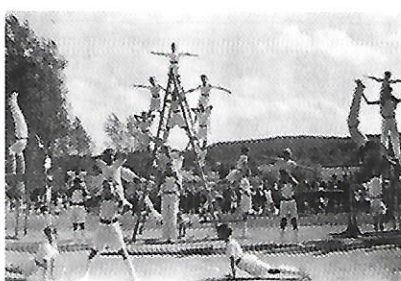
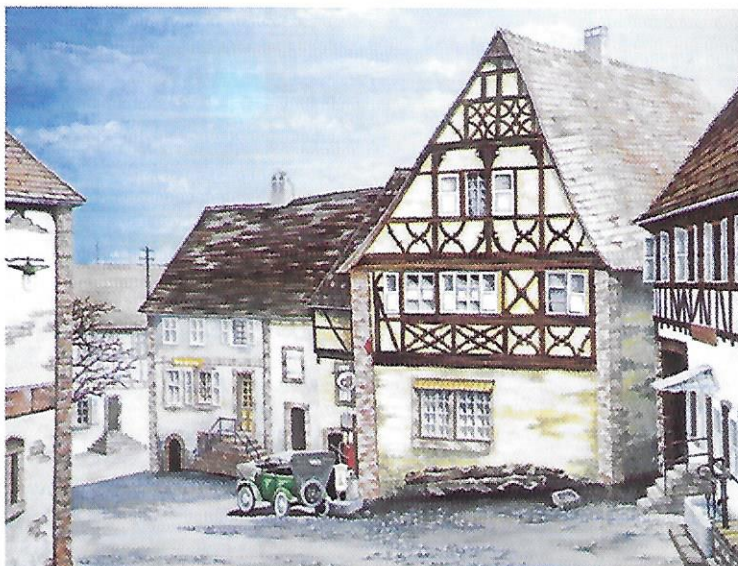


Une publication de l'Association des Amis de l'église historique de Weiterswiller

EN SOUSCRIPTION JUSQU'AU 11 NOVEMBRE 2003 AU PRIX DE 20 €  
Après parution, les ouvrages seront vendus 23 €

# Au sommaire :

- Promenade à travers le village de mes ancêtres
- Un village en perpétuelle mutation
- La vie au quotidien : commerce et artisanat, travail de la terre
- Fêtes et traditions : les communautés religieuses, le messti, les conscrits
- La vie associative : club du 3<sup>ème</sup> âge, le corps des sapeurs pompiers, la MJC, les sports
- La vie scolaire
- Les deux guerres



PAO réalisée par l'Association des Amis de l'église historique de Weiterswiller - Impression SCHEUER - 67320 DRULINGEN

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION à adresser à la Mairie de 67340 Weiterswiller

Nom : ..... Prénoms : .....

Adresse : .....

Souscrit ..... exemplaire(s) à 20 € .....

Si envoi par la poste : + 4 € .....  
en France métropolitaine

Total : .....

Ci-joint chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Association des Amis de l'église historique de Weiterswiller.

Le chèque ne sera encaissé qu'après la parution du livre.